



Parc national  
des Pyrénées



**Communiqué de presse**

## **Coupes pour enlèvement d'espèces forestières exotiques : une action de gestion en faveur de la biodiversité locale et du pastoralisme**

L'action du vent, les déplacements de la faune et des hommes favorisent la dispersion des espèces végétales.

Ainsi, l'estive de Peyranère, en haute vallée d'Aspe – Pyrénées-Atlantiques -, subit une colonisation importante par régénération naturelle de résineux et plus particulièrement du Douglas, à partir d'arbres introduits il y a plusieurs décennies.

Cette colonisation par des espèces forestières exotiques ferme progressivement l'estive et conduirait à la perte des habitats ouverts encore présents. Déjà des graines de semenciers colonisent l'ensemble de l'estive alentours dont des milieux d'intérêt communautaire prioritaire identifiés sur le site Natura 2000 Massif du Sesques et de l'Ossau.

Dans un souci de restauration des milieux et de réappropriation par les troupeaux de l'estive, la commune de Cette-Eygun et le Parc national engage la coupe des espèces forestières exotiques sur ce secteur.

Cette action d'envergure est une réalisation concrète prévue par la Charte du territoire et la stratégie scientifique du Parc national des Pyrénées pour réduire et si possible éradiquer, les espèces forestières introduites, non autochtones et envahissantes dans les écosystèmes fragiles de montagne.

### **L'importance de freiner la colonisation d'essences non autochtones**

La présence d'une essence non autochtone telle que le Douglas, constitue une dégradation de l'état de conservation des habitats naturels, en particulier des habitats d'intérêt communautaire.

Ses aiguilles sont peu appétantes pour la faune sauvage et les troupeaux domestiques qui vont lui préférer d'autres essences comme le Sapin pectiné ou le Pin sylvestre. A terme, ce processus tend donc à favoriser le Douglas au détriment de ces essences locales autochtones qui sont davantage consommées.

Devenant moins favorable, le secteur colonisé par le Douglas est ensuite progressivement délaissé par ces régulateurs naturels (*ongulés, troupeaux domestiques...*) entraînant ainsi une fermeture du milieu par cette essence exotique, avec une perte des habitats d'intérêt communautaire et aussi d'espace pastoral.

Le traitement de cette colonisation par le Douglas vise ainsi à préserver, maintenir et restaurer ces milieux au profit de la biodiversité locale et du pastoralisme.

Action réalisée grâce à France Relance et au Parc national des Pyrénées  
Travaux réalisés par l'Office national des Pyrénées et CANADEL FRERES ...



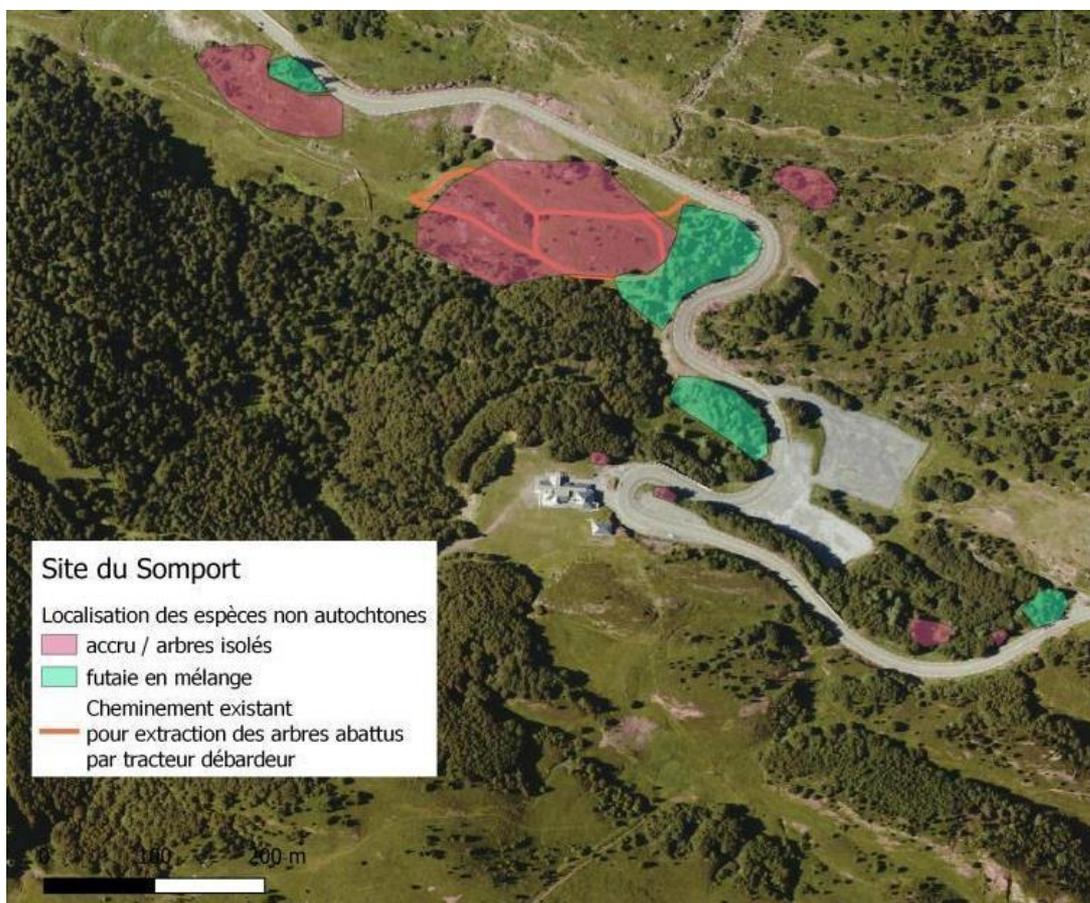
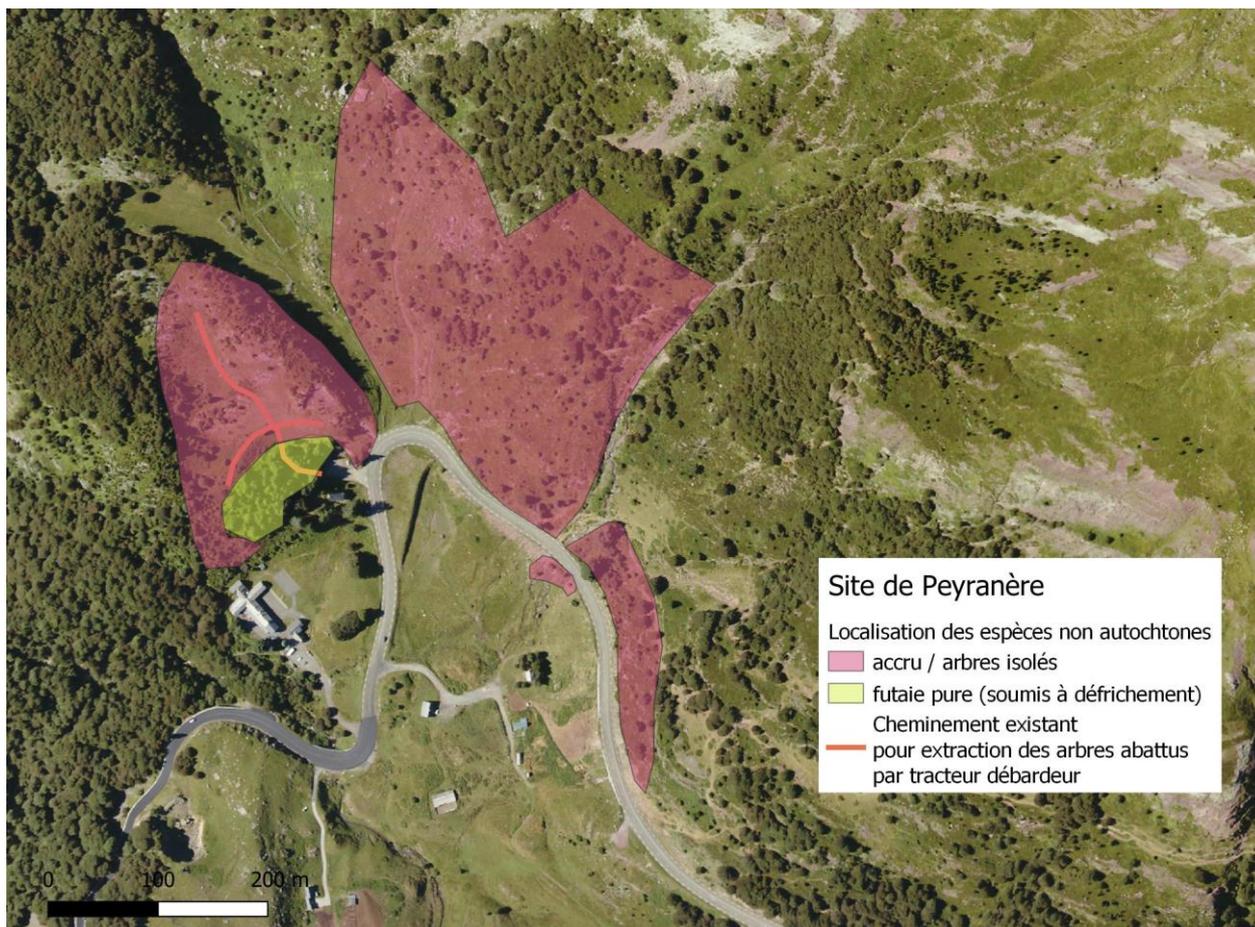


*Poche d'Epicéa d'Engelmann, Mélèze d'Europe, Epicéa bleu et Douglas au niveau du col du Somport*  
© Sylvain Rollet – Parc national des Pyrénées



*Colonisation du Douglas de l'estive de Peyranère*  
© Sylvain Rollet – Parc national des Pyrénées

## La localisation



## Des coupes au profit de la biodiversité autochtone et du pastoralisme

Afin de limiter la progression des espèces forestières exotiques et notamment du Douglas, et de redonner sa place à la destination pastorale de l'estive de Peyranère, une coupe a été entérinée en accord avec la commune de Cette-Eygun, propriétaire du site.

Le Parc national (*Maitre d'ouvrage*) a mandaté l'Office national des Forêts pour identifier les arbres à couper et procéder aux travaux.

Les travaux sylvicoles débuteront lundi 19 juin 2023 pour une période de quinze jours, en fonction des conditions météorologiques, avec :

- la coupe des sapins de Douglas
- la coupe manuelle des semis de Douglas
- la coupe d'autres espèces forestières exotiques (*Mélèze, Epicéa bleu, Epicéa d'Engelmann*) présents par poche en mélange avec d'autres espèces autochtone (*Hêtre, Sapin pectiné, Pin à crochet*)

Les bois de qualité sciage (*bois d'œuvre*) seront valorisés dans une scierie de la vallée. Les bois non valorisables et les rémanents (branches, jeunes arbres...) seront évacués et stockés au niveau du parking du Somport. Ils sécheront tout l'été avant d'être broyés à l'automne et évacués pour être valorisés dans la filière bois énergie (plaquette).

**Une communication sur site présente les travaux avec des panneaux expliquant l'intérêt des travaux de restauration écologique, aux usagers de la montagne.**



- ❖ Budget : 45 079,70 € toutes taxes comprises
- ❖ Prestataire : Office national des forêts
- ❖ Partenaire : Commune de Cette-Eygun
- ❖ Financement par le Parc national des Pyrénées et France Relance

Contact presse : Caroline BAPT, chargée de mission Communication  
Tél : 06.30.15.99.39 – email : [caroline.bapt@pyrenees-parcnational.fr](mailto:caroline.bapt@pyrenees-parcnational.fr)